

Bovet, Oscar

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **89 (1963)**

Heft 4

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

une participation financière de 200 000 fr. qui sera constituée

- par un prélèvement sur la fortune de la société ;
- par une surtaxe sur la cotisation centrale ;
- par une surtaxe sur la vente des normes.

L'initiative prise par la Section vaudoise en 1961, de resserrer les relations entre les cinq sections romandes SIA, s'est révélée excellente. A trois reprises, en mars, en juin et en novembre, les présidents des sections romandes se sont réunis. Ils ont procédé à de très utiles échanges de vues et d'information sur les problèmes de la formation professionnelle, à tous les échelons, les problèmes sociaux, tels qu'assurances, contrats collectifs et ceux de l'exercice de la profession dans les cinq cantons respectifs, de manière à faire bénéficier les uns et les autres des études déjà élaborées et à éviter une trop grande dispersion des efforts. Ils ont pu également coordonner leurs positions face aux questions posées par le Secrétariat général sur le plan suisse.

5. Divers

Une délégation de notre section a pris part à une rencontre entre associations culturelles d'ingénieurs et d'architectes, invitée par la Società degli Ingegneri e degli Architetti, à Turin. MM. *Claude Groscurin*, architecte, et *Paul Deschamps*, ingénieur civil, furent nos représentants.

Une commission composée de MM. *A. Lozeron*, architecte, *E. Martin*, architecte et *G. Steinmann*, ingénieur, examine avec un représentant de la Chambre de commerce et de l'industrie de Genève, les dossiers des professionnels de nos branches d'activité, de nationalité étrangère, qui désirent s'établir à Genève. Cette commission, qui s'est réunie à plusieurs reprises, donne des préavis qui sont transmis au Département du commerce, de l'industrie et du travail.

NÉCROLOGIE

Oscar Bovet, ingénieur
1904-1961

Il y a un peu plus d'un an que décédait dans une clinique bernoise, après une cruelle maladie, M. Oscar Bovet, ingénieur.

Né le 20 octobre 1904, originaire de Fleurier, Oscar Bovet, qui était bachelier ès lettres du Gymnase de Neuchâtel, obtint en 1929 le diplôme d'ingénieur électricien de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. Après un stage aux Câbleries et Tréfileries de Cossonay où il se spécialisa dans la fabrication des câbles à courant fort, il travailla un an au Caire pour la Société Philips puis un an à Paris chez Siemens Hlske. De là, il partit pour l'Algérie, où il résida neuf ans, s'occupant de diverses représentations industrielles puis de l'équipement électrique du chantier des travaux hydrauliques de Tafna pour l'approvisionnement en eau douce de la ville d'Oran. Rentré en Suisse pendant la guerre, Oscar Bovet travailla en qualité de chef de construction et d'essai aux usines Brown-Boveri à Baden, de 1942 à 1945.

Dès lors, il entra au service de la Compagnie des Tramways neuchâtelois, où il fut successivement chef du service de traction, sous-directeur, directeur adjoint

6. Conclusion

Il est temps de conclure ce rapport déjà trop long.

L'année écoulée a encore été marquée pour nous tous, dans toutes les branches de nos activités des arts et de la technique, par le plein emploi et la surcharge de nos bureaux et de nos ateliers, avec toutes les conséquences favorables et fâcheuses qui découlent de cet état.

Récemment, nos hautes autorités nous ont mis en garde contre les risques que cette situation présente pour l'avenir.

Cela nous incite à la réflexion. En face de cet avenir, dans lequel nous nous engageons avec confiance, nous devons, jour après jour, consolider notre position, car le rôle que nous avons à jouer est immense et nous ne remplirons notre tâche que dans la mesure où nous y serons parfaitement préparés.

Notre époque est caractérisée par un mouvement toujours plus accéléré du progrès dans tous les domaines de la vie, de la connaissance et de la technique. Nous vivons dans un monde « en perpétuel devenir ».

Soyons attentifs à ne pas nous laisser écraser par les exigences de notre besogne journalière, qui ne nous laisseraient plus le temps de penser, de réfléchir et de parfaire chaque jour nos qualifications professionnelles et accroître notre culture.

Certains spécialistes de l'économie n'ont-ils pas dit que l'ingénieur aura, en moyenne, à changer de « tableau de connaissance » deux ou trois fois dans sa vie.

C'est sur ce mot que je veux conclure, en affirmant que c'est en adaptant notre formation d'une manière permanente devant l'évolution des connaissances et en adoptant une attitude active et un esprit curieux et ouvert à tous les problèmes nouveaux qui se présentent, que nous maintiendrons la qualité qui justifie l'estime accordée à notre société.

et finalement directeur de la Compagnie dès le 1^{er} janvier 1948.

Membre du Conseil de l'Union d'entreprises suisses de transport depuis 1952, il présida la section des Tramways jusqu'en 1954, devint vice-président de l'Union en 1958 et, enfin, président le 1^{er} janvier 1961.

Son ascension aux hautes fonctions de l'Union de funiculaires et de téléphériques suisses fut également rapide puisque, entré à la Commission technique en 1948, O. Bovet fut nommé membre du comité en 1956 et président en 1959 déjà.

Si chacun sait l'importance considérable que revêtent pour l'économie du pays les problèmes traités par les deux grandes associations que présidait Oscar Bovet et qui groupent, en dehors des Chemins de fer fédéraux, la quasi-totalité des entreprises suisses concessionnées de transport par rail, par câbles et par bateau, qu'il soit permis de rappeler ici quelques sujets dont le défunt s'est particulièrement préoccupé. Ce sont :

L'élaboration de la loi sur les trolleybus et de la nouvelle loi sur le trafic routier.

La préparation des nouvelles lois et ordonnances sur la construction et l'exploitation des funiculaires, des ascenseurs et des téléphériques.

L'adaptation des ordonnances sur les délais de révision du matériel roulant.

Les questions d'assurances sur le bris des machines et celles relatives à la responsabilité civile de certaines entreprises de transport.

Enfin, l'instruction du personnel des compagnies, comme les relations entre les diverses associations d'entreprises, furent à l'ordre du jour sous sa présidence.

Si cette sèche énumération exprime la diversité des problèmes traités par Oscar Bovet, il est plus difficile de traduire l'esprit remarquable dans lequel ceux-ci trouvèrent une solution.

De sa formation d'ingénieur, O. Bovet avait conservé le goût des démonstrations rigoureuses et de la précision mais il savait cependant quitter le domaine des mathématiques pour celui plus nuancé des sentiments délicats, des démarches amicales et des conseils empreints de diplomatie. Esprit ferme, O. Bovet savait aussi être conciliant et faire preuve d'indulgence pour le bien des causes supérieures qu'il entendait défendre.

D'une conscience professionnelle et d'une probité intellectuelle parfaites, toujours prêt à payer de sa personne pour faire triompher les points de vue qu'il estimait justes, O. Bovet ne compta bientôt plus que des amis au sein des comités qu'il dirigeait.

Tous ses collègues lui conserveront un souvenir empreint d'affectueuse admiration.

J. P.

BIBLIOGRAPHIE

Les conditions techniques d'aménagement des autoroutes.

Au moment où prend corps la réalisation du réseau français d'autoroutes, la *Revue générale des Routes et Aérodromes*¹ vient de publier un important numéro spécial, préfacé par M. Coquand, directeur des Routes et de la Circulation routière, entièrement consacré aux conditions techniques d'aménagement des autoroutes.

Une série de dessins (18 planches), correspondant aux divers types de plates-formes et d'échangeurs, illustre ce numéro. D'autre part, M. Thiebault, ingénieur en chef du Service spécial des Autoroutes, évoque l'unité de conception technique de l'autoroute par le tryptique « tracé - échangeurs - ouvrages d'art », illustré par les études de MM. P. Godin, J. Mills et A. Bonnet, ingénieurs des Ponts et Chaussées au Service spécial des Autoroutes.

¹ 91, boulevard Berthier, Paris 17^e.

Réalisations modernes de silos agricoles et industriels, par M. Reimbert et A. Reimbert, ingénieurs-conseils. Paris, Dunod, 1962. — Un volume 14×22 cm, x + 102 pages, 107 figures. Prix : broché, 14 NF.

Le choix du mode de stockage et de construction des silos (pour les céréales, les produits spéciaux tels que le sucre, les matières pulvérulentes ou poudreuses industrielles, etc.) varie suivant la nature de la céréale ou du produit à ensiler, leur comportement dans le silo, leur écoulement, la cadence de rotation, l'importance des masses à stocker et bien d'autres facteurs.

Pour chaque cas, le livre cité contient une documentation pratique et vivante sur les solutions techniques et économiques les meilleures.

Après quelques notions théoriques sur la détermination des efforts principaux et secondaires qui se manifestent dans le silo, un très grand nombre de réalisations — classées par produits, par capacité et par nature des matériaux de construction — sont examinées. Les usagers (coopératives agricoles, municipalités, ingénieurs-conseils) ainsi que les entrepreneurs de travaux publics trouveront donc là des renseignements précis.

Sommaire :

1. Ce que l'on entend par « silos ». — 2. Notions théoriques : théories anciennes et actuelles, détermination des efforts principaux, manifestations de surpressions, efforts secondaires. — 3. Réalisations : silos agricoles (petites capacités, moyennes capacités, grandes capacités), silos industriels (matériaux industriels pulvérulents ou poudreux, matières pulvérulentes alimentaires, silos à pulpes). — 4. Compléments concernant les techniques de l'ensilage : conservation des céréales ensilées, protection des céréales contre les parasites, procédé de fluidisation.

Guide pour la pratique du contrôle de gestion, par F. Jonio, expert financier, organisateur conseil, R. Leleu, ingénieur civil des Mines, C.P.A., organisateur conseil, et G. Plaindoux, agrégé de mathématiques, organisateur conseil. Paris, Dunod, 1962. — Un volume 14×22 cm, x + 227 pages, 2 figures. Prix : broché, 22 NF.

Pour mettre en œuvre le contrôle de gestion, intervient un personnage nouveau, le contrôleur, qui concentre dans ses mains les diverses charges de la fonction de contrôle. Quels sont les objectifs de ce contrôleur, quels sont ses soucis, quels documents doit-il consulter, comment doit-il les analyser, les comparer, les juger, enfin comment peut-il éclairer les voies que doit prendre la Direction de l'entreprise ? L'ouvrage cité répond précisément à ces questions.

Une importante partie de l'exposé est consacrée à un exemple numérique complet de contrôle de gestion, se rapportant à une société fictive dont tous les résultats comptables, exposés de manière homogène, sont analysés et interprétés ; procédé qui permet de passer, le plus rapidement possible, de la théorie à la pratique.

Cette étude s'adresse à tous les chefs d'entreprise, à leurs cadres supérieurs responsables des principales décisions, et également aux élèves des centres de préparation aux affaires et à l'administration des entreprises, parmi lesquels se recruteront les futurs contrôleurs de gestion.

Sommaire :

Le contrôle en général. — Le contrôle interne. — Le contrôle de gestion. — Exemple.

Collection of Problems in Physical Chemistry, par J. Bares, C. Cerny, V. Fried et J. Pick, édité par Pergamon Press, 1961. — Un volume de 608 pages, 68 figures, 225 tableaux. Prix : £ 3.10.0 net, relié.

Ce volume constitue un recueil très complet de problèmes de chimie physique rassemblés par des spécialistes de l'Institut de technologie chimique de Prague. Pour chacun des principaux chapitres de cette discipline, quelques problèmes sont traités complètement à titre d'exemple. La solution comporte l'exposé théorique ainsi que le détail des calculs.

Ces problèmes résolus sont complétés par des énoncés de problèmes du même type (entre 10 et 70 par chapitre) accompagnés des résultats numériques donnés sans commentaires. Une table des matières, un index alphabétique et des tables numériques rendent ce livre très commode à utiliser. D'une lecture aisée, il correspond au programme des cours de chimie physique professés dans les universités et est destiné principalement aux étudiants et aux chimistes de l'industrie ou des instituts de recherche.

Extrait de la table des matières :

I. Atomic Structure and the Fundamentals of Quantum Mechanics. — II. Kinetic Theory of Ideal Gas. — III. Ideal Gas. — IV. Fundamentals of Thermodynamics. — V. States of Matter. — VI. Phase Equilibrium. — VII. Chemical Equilibrium and Third Law of Thermodynamics. — VIII. Electrochemistry. — IX. Reaction Kinetics. — X. Surface Phenomena and Colloidal Systems. — XI. Molecular Structure and Physical Properties.